



BUREAU COMMUNAUTAIRE

21 Mai 2012

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, André TURC, Jean-Jacques CHOLET, Cécile CARON, Moïse LEVASSEUR, Christian LE DENMAT, Mauricette PERLY, Marc VANCAEYZEELE, Céline MIRAUX, Marcel BENY, Jean-Claude MARY, Jean-Luc PIEDNOIR.

Membres absents/excusés

Jean-Yves HILLION, Pascal JOLLY, Guillaume GUIBET.

★ ★ ★ ★

[Rapport B 12 / 05 / 84](#)

Convention d'occupation pour la location, à titre précaire, du logement de gardien du centre culturel Guy Gambu à Saint-Marcel

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de convention d'occupation pour la location à titre précaire du logement de gardien du Centre Culturel Guy Gambu, pour un montant de 472,50 € mensuel,
- d'autoriser le Président à signer cette convention qui prendra effet au 09 juin 2012, et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette convention.

★ ★ ★ ★

[Rapport B 12 / 05 / 85](#)

Promesse de vente – terrain à céder au Conseil Général / RD 181

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de promesse de vente visant à céder au Conseil Général de l'Eure les parcelles cadastrées ZB 355, 357 et 359, d'une superficie de 3.487m², au prix total de 6.974 €,
- d'autoriser le Président à signer ce projet de promesse de vente.

★ ★ ★ ★

[Rapport B 12 / 05 / 86](#)

Avenant au contrat de location avec la société ERS / Hôtel d'entreprises

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet d'avenant au contrat de location,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant au contrat de location avec la société ERS représentée par M. Luc TUFFIER, son gérant.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 87

Développement touristique du train de la Vallée d'Eure – Mise en œuvre du programme d'actions et attribution de subvention au CFVE

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- dans le cadre du programme d'investissement pour le développement touristique du train de la Vallée d'Eure, d'attribuer une subvention de 16 598 € à l'association du Chemin de Fer de la Vallée d'Eure pour la remise en état de matériels et travaux de voie,
- d'approuver les modalités de versement de la subvention, telles que précisées ci-dessous :
 - ✓ Dans la mesure où le CFVE ne peut avancer les fonds pour la réalisation de ces actions, la subvention sera versée en 2 acomptes sur le compte de l'association. Un 1^{er} acompte de 50 % sera versé directement après la délibération du Bureau.
Sur présentation de justificatifs (factures...) attestant de la bonne utilisation des fonds pour les 1^{ères} actions réalisées, le second acompte de 50 % sera versé à son tour.
 - ✓ Conformément aux modalités de la convention d'objectifs, l'association devra fournir l'ensemble des pièces justifiant de l'utilisation conforme de la subvention. En cas d'utilisation non conforme, les sanctions prévues dans la convention seront appliquées, à savoir, la restitution de l'ensemble des fonds versés.
 - ✓ Dans la mesure où cette subvention est globalisée pour un ensemble d'actions qui ne pourront être réalisées simultanément et le seront donc par phase, les justificatifs seront à fournir dans un délai maximum de 18 mois à compter de la présente délibération. Si des circonstances exceptionnelles venaient à repousser la date de réalisation de certaines actions, un délai de 6 mois supplémentaire pourrait être accordé.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 88

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à la mise en valeur du petit patrimoine bâti touristique local sur le territoire de la CAPE - Ravèlement d'un mur avec pierres apparentes à Douains

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention à M. Armand ALAGUILLAUME pour son projet de ravèlement du mur de son habitation en pierres apparentes sur la commune de Douains, d'un montant de 1 114 €,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 89

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à la création d'hébergements touristiques sur le territoire de la CAPE – Mme Hérault (MSC investissements)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 20 000 € à Mme Valérie HERAULT (MSC investissements) pour la création d'un gîte de groupe (20 lits touristiques) à Fontaine-sous-Jouy,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 05 / 90

Participation au titre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Dossier n° 2012-03 (6^{ème} dossier instruit)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 887,86 € à Mme Madeleine JEHANNIN, pour la réalisation de travaux d'adaptations au handicap, de la salle de bain d'une maison sise à Villiers-en-Désœuvre,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 05 / 91

Participation au titre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Dossier n° 2012-04 (7^{ème} dossier instruit)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 442 € à M. Jean FANUEL, pour la réalisation de travaux d'adaptations au handicap, de la salle de bain d'une maison sise à Vernon,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de l'aide accordée par la CAPE.

★ ★ ★ ★

Rapport B 12 / 05 / 92

Projet de rénovation urbaine des Boutardes – Subvention pour la réhabilitation des 4 immeubles de la résidence des Blanchères par Eure Habitat à Vernon

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'attribuer à Eure Habitat, la subvention suivante :

Nature des travaux	Coût travaux TTC	Subventions de la CAPE inscrites dans le tableau financier du projet ANRU
VERNON Réhabilitation des bâtiments 1 et 2 de la résidence des Blanchères	1 394 263,16 €	27 358 €
VERNON Réhabilitation des bâtiments 3 et 4 de la résidence des Blanchères	1 253 137,80 €	24 508 €
TOTAL	2 647 400,96 €	51 866 €

★★★★

[Rapport B 12 / 05 / 93](#)

Subvention CAPE en direction du Programme de Réussite Educative (PRE) – année civile 2012

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le projet de convention,
- d'autoriser le Président à signer la convention CAPE/CCAS de Vernon relative aux modalités d'attribution de la subvention CAPE pour le dispositif PRE,
- d'autoriser le Président à procéder aux versements selon les modalités prévues par la convention.

★★★★

[Rapport B 12 / 05 / 94](#)

CUCS - demande de subvention exceptionnelle pour le CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de donner un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 € en direction du CIDFF de l'Eure, dans le cadre du CUCS. Cette dotation exceptionnelle devra profiter à la zone de Vernon, et pour ce faire, devra être consacrée au renforcement des activités du CIDFF présentées et validées au titre de la programmation CUCS 2012.

★★★★

[Rapport B 12 / 05 / 95](#)

Gestion des effectifs – création de postes (culture)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- de créer les postes suivants :
 - ✓ 1 Professeur d'enseignement artistique hors classe à temps non complet (8/16^{èmes}).
 - ✓ 1 Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (10/20^{èmes}).

Rapport B 12 / 05 / 96

Marché n° 2011/018 « Accord cadre relatif à l'acquisition de livres, documents sonores et audiovisuels pour le réseau des médiathèques de la CAPE » - Autorisation de signature du marché relatif au lot n°8 "CD d'occasion".

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché n° 2011/018 « accord cadre relatif à l'acquisition de livres, documents sonores et audiovisuels pour le réseau des médiathèques de la CAPE » – lot n° 8 : CD musique classique d'occasion, avec la société VAUGIRARD DIFFUSION.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 97

Cahier des charges de travaux adduction eau potable

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le cahier des charges de travaux adduction eau potable, qui sera transmis aux lotisseurs et aménageurs intervenant sur les communes du territoire communautaire.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 98

Cahier des charges de travaux adduction assainissement

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver le cahier des charges de travaux assainissement, qui sera transmis aux lotisseurs et aménageurs intervenant sur les communes du territoire communautaire.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 99

Réduction titres eau & assainissement avant facturation (7_2012)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter les demandes de dégrèvement détaillées en *annexe 1*.

★★★★

Rapport B 12 / 05 / 100

Réduction titres assainissement après facturation (8_2012)

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'accepter les demandes de dégrèvement détaillées en *annexe 2*.

★★★★

Communication C 12 / 05 / 14

Remplacement d'une auxiliaire de puériculture au multi accueil La Récré

Le service de la médecine professionnelle du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure vient de rendre ses conclusions sur l'état de santé d'une auxiliaire de puériculture au multi accueil La Récré sur Vernon. Celle-ci a été déclarée inapte au poste d'auxiliaire de puériculture, mais apte à un autre poste. Un dossier de reclassement va être mis en place.

Afin de respecter la législation liée à l'ouverture et au fonctionnement d'un multi accueil, cet agent sera remplacé.

★★★★

Communication C 12 / 05 / 15

Remplacement d'un agent à la piscine Robert Taron et au stade de Vernonnet

Dans le cadre de son fonctionnement, la piscine de Pacy sur Eure ouvre ses portes pendant les vacances de pâques et d'été 2012. Aussi, comme tous les ans et parallèlement à cette ouverture de site, les agents stationnés sur cette installation prennent leurs congés, ce qui occasionne des absences et donc des remplacements à prévoir.

A cet égard et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive pendant cette période, un emploi saisonnier sera embauché, avec le profil de poste suivant :

Mission : Caisse/Accueil/Nettoyage

- 1- Périodes concernées :
Du 21 avril au 6 mai 2012 (101.75 h)
Du 07 juillet au 29 août 2012 (291.50h)

Suite au départ en congés sans solde d'un agent d'accueil-entretien-maintenance au stade de Vernonnet durant le mois d'août 2012 et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive, un emploi saisonnier sera embauché, avec le profil de poste suivant :

Mission : Accueil/Entretien/Maintenance

- 1- Période concernée :
Du 30 juillet au 31 août 2012 (temps complet)

★★★★

Communication C 12 / 05 / 16

Remplacement d'un agent titulaire au Camping des Fosses Rouges

L'agent titulaire gestionnaire principal du camping des Fosses Rouges étant en arrêt pour accident de travail pour une durée indéterminée, par nécessité de service, il est impératif de procéder à son remplacement sur la base :

- d'un temps non complet à 80%, dont le nombre d'heures sera réparti sur la période du contrat,
- pour une durée déterminée de 4 mois, de début juin 2012 à début octobre 2012 afin de maintenir l'ouverture du camping sur la saison touristique,
- d'un taux horaire au SMIC.

Le coût chargé de ce remplacement sera d'environ 6 567,64 € pour les 4 mois. Néanmoins, il est important de préciser que :

- l'agent titulaire étant en arrêt, l'assurance SMACL rembourse à la CAPE 4 987,36 € (pour 4 mois).
- le camping étant ouvert 7 jours/7 avec 9h/jour de présence du gardien, son bon fonctionnement requiert, de fait, un volume horaire annuel incompressible de plus de 2200 heures. Aussi, qu'il s'agisse d'un remplacement à 80% ou ponctuellement avec les 2 autres agents du camping (mais dont la difficulté est qu'ils ne peuvent travailler que le weekend), au final, le coût salarial reste approximativement le même. L'avantage d'un agent recruté sur les 4 mois étant sa présence tant en semaine qu'en weekend, pouvant parer à tout imprévu.



Le Président,
Gérard VOLPATTI.

Annexe 1 – rapport B 12/06/99

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Responsabilité du service	Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
							Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
SAINT MARCEL	3581	FACT SECOND SEMESTRE 2011	60	298	FUITE SUR CLAPET LORS DE LA POSE compteur - JUSTIF OK	OUI	OUI	NON	238	238
BOISSET LES PREVANCHES	23599	FACTURE PREMIER SEMESTRE 2012	90	767	FUITE SUR TUYAUTERIE APRES COMPTEUR DOMAINE PRIVEE (canalisation enterrée) - JUSTIF OK	NON	NON	NON	587	sans objet
VILLIERS EN DESOEUVRE	042-057	FACTURE PREMIER SEMESTRE 2012	20	139	FUITE SUR CANALISATION (enterrée) DU AU GEL - ABONNE N HABITE PAS SUR PLACE - JUSTIF OK	NON	OUI	NON	99	119
CHAIGNES	131	FACTURE PREMIER SEMESTRE 2012	70	254	SOUPAPE DE SECURITE BALLON HS - JUSTIF OK	NON	NON	NON	114	sans objet
LA BOISSIERE	27681	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	10	536	FUITE SUR TUYAUTERIE APRES COMPTEUR DOMAINE PRIVEE (enterrée) - JUSTIF OK	NON	NON	NON	516	sans objet
STE COLOMBES	25671	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	50	575	FUITE SUR ROBINET DE PURGE MAISON - JUSTIF OK	NON	OUI	NON	475	525
ROUVRAY	25689	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	125	2 244	FUITE DU AU GEL NIVEAU RACCORDEMENT ENTRE MAISON ET COMPTEUR (dans le regard) - JUSTIF OK	NON	NON	NON	1994	sans objet

BUEIL	27091	FACT SECOND SEMESTRE 2011	35	149	FUITE AU GROUPE DE SECURITE BALLON EAU CHAUDE - JUSTIF OK	NON	OUI	OUI	79	79
FONTAINE SOUS JOUY	24293	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	100	258	FUITE JOINT APRES COMPTEUR - JUSTIF OK	OUI	NON	NON	158	sans objet
FONTAINE SOUS JOUY	23389	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	10	77	FUITE DU AU GEL TUYAUTERIE ABRIS DE JARDIN -JUSTIF OK	NON	NON	NON	57	sans objet
JOUY SUR EURE	23133	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	190	3 168	FUITE DU AU GEL SUR CANALISATION PRIVEE APRES COMPTEUR (regard)	NON	NON	NON	2788	sans objet
HOULBEC COCHEREL	25561	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	60	1 658	FUITE SUR CANALISATION ENTRE COMPTEUR ET MAISON (enterrée) - ABONNE ABSENTE LORS DES DEGATS - JUST OK	NON	NON	NON	1538	sans objet
LE PLESSIS HEBERT	23840	FACT SECOND SEMESTRE 2008	90	1 862	REGULARISATION FUITE CANALISATION APRES COMPTEUR - JUSTIF OK	NON	NON	NON	1682	sans objet
LE PLESSIS HEBERT	24167	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	120	549	FUITE D EAU SUR CANALISATION APRES COMPTEUR (regard) - JUSTIF OK	NON	NON	NON	309	sans objet
CHAMBRAY	25807	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	70	1 883	FUITE MANOMETRE PRESSION CHAUDIERE DUE AU GEL- ABONNE HABITE PARIS - JUSTIF OK	NON	NON	NON	1743	sans objet

LA CHAPELLE REANVILLE	25865	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	50	1 056	FUITE SUR CANALISATION APRES COMPTEUR (regard)- AVERTI PAR VOISIN - ABONNE ABSENT - JUSTIF OK	NON	NON	NON	956	sans objet
BUEIL	26877	FACT PREMIER SEMESTRE 2012	40	151	FUITE SUITE REMONTAGE COMPTEUR LDE - RA HS - JUSTIF OK	OUI	NON	NON	111	sans objet

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Rejet de la fuite dans le réseau	Décision du Bureau Communautaire	
							Eau potable	Assainissement
GADENCOURT	050049 01	FACT SECOND SEMESTRE 2011	130	632	FUITE CANALISATION PRIVATIVE - JUSTIF VEOLIA OK	NON		502
BREUILPONT	050509 04	FACT SECOND SEMESTRE 2011	104	1 286	FUITE RA APRES COMPTEUR - JUSTIF VEOLIA OK	NON		1 182
BREUILPONT	050463 01	FACT SECOND SEMESTRE 2011	147	164	FUITE APRES COMPTEUR MAUVAIS POSITIONNE - JUSTIF VEOLIA OK	NON		17
BREUILPONT	050362 01	FACT SECOND SEMESTRE 2011	49	275	FUITE RESEAU PRIVATIF APRES COMPTEUR - JUSTIF VEOLIA OK	NON		226
BREUILPONT	050342 01	FACT SECOND SEMESTRE 2011	93	828	FUITE CANALISATION APRES COMPTEUR - JUSTIF VEOLIA OK	NON		735
						NON		0